

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 16

Rubrik: Sociétés diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Internationale de l'Hôtellerie

Groupement national français. — La *Chambre nationale de l'Hôtellerie française* est actuellement représentée au Comité exécutif de l'Alliance par M. G. Barrier, président d'honneur et M. Prével, président en fonctions de la Chambre nationale, tous deux membres titulaires. Les membres suppléants sont MM. P. Lebrun, ancien président, Bouyonnet, C. Michaut et Ferreyrolles.

Commission spéciale technique. — Les 9 et 10 avril a siégé à Paris, dans les bureaux de l'Alliance, sous la présidence de M. le Dr H. Seiler, la commission spéciale de huit membres instituée par le Comité exécutif de l'A. I. H. Durant quatre séances, elle a étudié de près un certain nombre de questions importantes qui seront soumises en mai à la prochaine réunion du Comité à Amsterdam. Ces questions sont les suivantes: 1. le statut juridique de l'Alliance; 2. la révision des statuts; 3. la définition et la valeur juridique du mot „hôtel“; 4. le règlement international des hôtels; 5. l'établissement d'une liste des membres des groupements hôteliers nationaux affiliés à l'Alliance; 6. la publication d'un manuel de la législation hôtelière des différents pays; 7. la publicité dans les périodiques divers, guides pour automobiles, listes internationales d'hôtels, coûteuse pour les hôtels, mais de valeur très souvent limitée; 8. les rapports avec les agences de voyages. — Cette dernière question a été traitée dans une conférence spéciale avec une délégation de la Fédération internationale des agences de voyages: de favorables et importants résultats ont été obtenus. — Entre les séances de travail, les membres de la commission ont été invités par M. E.-P. Hotteller, assesseur de l'A. I. H. pour l'hôtellerie américaine, à un lunch au Restaurant des Champs-Elysées. Un second lundi a été organisé par le Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, présidé par M. Michaut. Ces deux réunions ont fourni aux membres de la commission une occasion bienvenue de se rencontrer avec les personnalités dirigeantes de l'hôtellerie parisienne, notamment avec M. G. Barrier, président d'honneur de l'Alliance et avec M. Schwenter, un compatriote établi à Paris. On voudra bien trouver ici les très cordiaux remerciements de la délégation suisse, charmée de ces deux invitations si courtoises, qui ont été en même temps une nouvelle manifestation de la distinction de la cuisine française.

Nouvelles des Sections

Société des hôteliers de Montreux et environs. — Nous lisons dans la *Feuille d'avis de Montreux* du 8 avril: «Le soir du 5 avril, au Kursaal, la Société des hôteliers, présidée par M. Charles Nicodet, a tenu son assemblée générale annuelle. L'ordre du jour statutaire, qui portait entre autres le renouvellement du comité, fut rapidement expédié. Pour remplacer M. Charles Nicodet, démissionnaire, l'assemblée a été président M. H. Jaussi, directeur du Grand Hotel. Cette nomination, qui appelle à des fonctions difficiles un homme énergique et entendant, a été fort bien accueillie. — M. Louis Blanchod fit ensuite une causerie très écoute sur les vignobles et les vins de Champagne, qu'il étais de superbes projections lumineuses. — Un dîner servi excellamment au Kursaal mit fin à cette séance. »

La Société des hôteliers des Grisons, dans son assemblée annuelle des délégués tenue dernièrement à Coire, a ratifié l'accord intervenu entre employeurs et employés concernant l'application pratique dans l'hôtellerie de la loi cantonale sur le repos hebdomadaire, en exprimant sa reconnaissance aux personnalités dévouées qui ont réussit à mener à bien cette tâche délicate. Une révision des sta-

tuts primitifs était devenue nécessaire par suite du développement considérable de la société et de la création d'un secrétariat semi-permanent. Une commission avait été chargée de l'élaboration d'un projet de nouveaux statuts et ce projet a été approuvé par l'assemblée. A côté du comité de 12 à 14 membres fonctionnera un comité restreint de trois membres (MM. A. Stifter-Vetsch à Davos, président, Léo Meisser à Klosters, vice-président et Lorenz Greig à Pontresina). La Journée hôtelière grisonne, qui a lieu maintenant tous les deux ans, sera convoquée cette année à Klosters. Le secrétariat, qui se trouvait auparavant à Davos, a été transféré à Coire pour resserrer le contact avec les autres associations économiques du canton. L'ancien secrétaire démissionnaire, M. G. A. Pozzi, qui va entreprendre de longs voyages d'étude dans l'Amérique du Nord et du Sud et dans les colonies britanniques, a été remplacé par M. le Dr Félix Christoffel, à Coire.

L'Association de tourisme de la Suisse centrale a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Gotthard à Lucerne, sous la présidence de M. H. Haeffli. Après avoir rendu hommage aux membres décédés en 1929, le président a exposé l'activité de la sociéité durant le dernier exercice, rappelant spécialement les pétitions demandant l'établissement d'un chemin pour piétons le long de la route de l'Axen et des mesures contre le bruit insupportable de certains bateaux à moteur sur le lac des Quatre-Cantons. Pendant l'année écoulée, le nombre des membres a passé de 338 à 365 et le nombre des fils de leurs établissements de 19.400 à 20.400. Une longue discussion s'est ensuite engagée sur l'unification de la propagande en faveur de la Suisse centrale. Une importante action dans ce sens a été entreprise en 1929. D'accord avec la Fédération des entreprises de tourisme et de trafic de la Suisse centrale, la Commission du trafic et du tourisme de Lucerne et les organisations de tourisme et de cures de la région, une commission dirigée par M. le Dr Düring a été chargée de préparer un projet d'unification. Après avoir entendu des explications de M. le directeur Hess de Zurich et de M. le Dr Düring de Lucerne, l'assemblée a décidé la constitution d'un Office central de propagande, le programme d'activité du nouvel organisme a été approuvé et un premier subside de 3.000 fr. lui a été alloué. Les membres du comité faisant partie de la série sortante ont été confirmés dans leurs fonctions. M. H. Haeffli a été non seulement réélu président, mais, après douze années passées à la tête de l'association, il a été proclamé membre d'honneur. Le président a enfin recommandé l'établissement de statistiques uniformes, donnant, outre le chiffre des arrivées, celui des nuitées. Le 50ème anniversaire de la fondation de l'association sera célébré en une modeste fête qui aura lieu à Brünnen.

Sociétés diverses

L'Aéro-club suisse a tenu sa 30ème assemblée générale ordinaire à Berne. Il y a trente ans en effet qu'il a été fondé par 55 fervents du sport aéronautique; il compte aujourd'hui près de 2.000 membres. Cet énorme développement nécessite une réorganisation. Le nombre des membres du comité central sera sensiblement réduit et l'instance supérieure deviendra une assemblée des délégués. Pour faire face au travail réparti actuellement entre divers organes, on créera un secrétariat permanent. D'autre part, un fonctionnaire spécial de l'Aéro-club déchargeera également l'Office fédéral aérien d'une partie de sa besogne. Le titulaire de ce poste semi-officiel contrôlera notamment les appareils privés et surveillera les places d'aviation lors des meetings aéronautiques. Le comité central soumettra dans le courant de l'été à l'assemblée plénière les plans de réorganisation et les nouveaux statuts. Un secrétaire général permanent a été choisi en la personne de M. Köhl, de Dubendorf, qui entrera en fonctions

le 1er juillet prochain. Un nouveau groupement d'environ 200 amis de l'aviation, fondé récemment à Fribourg, a demandé son admission au sein de l'Aéro-club. Le développement réjouissant de cette société est d'un bon augure pour les progrès de la navigation aérienne en Suisse, à laquelle l'hôtellerie est intéressée comme à tous les autres modes de transports.

Société de développement de Bâle. — Le rapport de cette société pour 1929 relève la grande importance, au point de vue de la propagande touristique, du choix de Bâle comme siège de la Banque internationale des réparations. D'après les relevés de l'inspecteur cantonal de police, le nombre des arrivées d'hôtes à Bâle en 1929 a été de 256.114, au lieu de 242.983 en 1928. Il faut remarquer toutefois que la simple indication de ce nombre d'arrivées ne peut pas donner une idée exacte du mouvement touristique; elle ne fournit aucun renseignement sur le degré de fréquentation des diverses catégories d'hôtels, ni sur la nationalité des visiteurs, ni sur le nombre des nuits de logement. La Société de développement va s'employer à obtenir enfin une statistique qui lui fournisse des données certaines comme base de son activité de propagande. Elle s'efforcera aussi d'augmenter le nombre de ses membres; elle en compte aujourd'hui 2700, ce qui est beaucoup trop peu pour une ville de l'importance de Bâle. La Société a édité et diffusé l'année dernière, en Suisse et à l'étranger, quantité de publications de propagande; elle a fait insérer des annonces dans des quotidiens et des périodiques; elle a communiqué à la presse des articles et des illustrations; enfin elle a contrôlé et corrigé diverses publications en ce qui concerne la place de Bâle. Elle a participé, avec d'autres villes et régions touristiques, à l'Exposition de Barcelone. Le film de Bâle a été projeté en Allemagne, en Espagne et en Amérique, comme la plupart des sociétés de développement, celle de Bâle se plaint de l'insuffisance de ses ressources; elle demandera une augmentation du subside cantonal et tentera d'obtenir davantage des milieux privés. Les comptes accusent un total de dépenses de 105.000 fr. et un déficit de 5000 francs. La fortune de la société s'élève à 71.600 francs.

Conseil central du tourisme international.

Nous trouvons dans les journaux étrangers les détails suivants sur la réunion de la fin de mars à Paris: Le bureau permanent du conseil a été chargé d'intervenir auprès du ministre des affaires étrangères de France pour le prier, d'un côté d'attirer l'attention des gouvernements qui n'ont pas encore ratifié la convention internationale de 1926 concernant la circulation sur la nécessité de procéder la plus tôt possible à cette ratification, et d'autre part de proposer aux autres Etats, c'est-à-dire à ceux qui ont ratifié la convention, de reconnaître l'ancien modèle de certificat international de route délivré encore par les Etats qui ne l'ont pas ratifiée. Cette dernière mesure aurait pour effet de faciliter la circulation automobile internationale pendant la période transitoire, soit durant une ou deux années. — Une longue discussion s'est produite au sujet des documents de route pour automobiles, notamment sur les mesures à prendre en cas de perte, vol ou destruction d'un triptyque ou d'un carnet de passage en douane. Par la voix du délégué des douanes allemandes, les administrations des douanes ont déclaré accepter que la prolongation du carnet de passage accordée dans un pays s'étende à tous les pays pour lesquels ce document est valable. — En ce qui concerne la signalisation, la forme triangulaire est réservée aux signaux de danger, la forme ronde pour les signaux de police indiquant des prescriptions réglementaires et la forme rectangulaire pour les indications complémentaires et facultatives. Les délégués automobilistes qui siégeront à la prochaine réunion de la Commission internationale de la circulation et à celle de la Société des nations s'efforceront d'obtenir que ce code soit très prochainement mis en vigueur dans tous les pays. — Un vœu a été émis pour améliorer la situation en ce qui

concerne le transport par chemin de fer des bagages non accompagnés. — Un autre vœu tend à l'émission dans tous les pays de billets combinés valables à volonté en chemins de fer, automobiles, bateaux et avions. — Il a été décidé de centraliser dans chaque pays l'organisation du service des postes de secours sur route. — Le conseil estime qu'il y a lieu d'étendre à tous les pays le régime d'exonération temporaire des taxes de circulation exigées des automobilistes étrangers. — L'unification du prix des visas consulaires a été examinée et un vœu demande cette unification au prix le plus bas possible.

Questions professionnelles

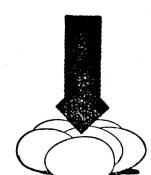
Soyons exacts. — Dans son numéro du 5 avril, le *Courrier de Genève*, au début d'un article du reste excellemment intentionné, disait qu'on abandonne lentement l'expression «industrie hôtelière» pour lui substituer le terme plus général et combien plus élégant de «tourisme». Il ajoutait qu'on a raison d'agir ainsi, car il y a dans cette expression «industrie hôtelière», comme dans celle, plus péjorative encore, «industrie des étrangers», quelque chose de malsonnant, qui procure un certain malaise à l'esprit. — Nous sommes d'accord avec l'auteur de cet article pour préconiser la suppression de l'expression «industrie des étrangers», qui réellement n'est pas convenable et a été complètement abandonnée dans la presse spécialisée de langue française. Mais nous nous opposons catégoriquement à la suppression des termes «industrie hôtelière», car l'hôtellerie représente bel et bien une industrie et l'une des plus importantes de notre pays. Le mot «industrie» n'a rien de très noble en soi et n'implique nullement un sens péjoratif quelconque quand l'industrie est loyalement exploitée. Mais *l'industrie hôtelière est une chose et le tourisme en est une autre*. Sans hôtellerie, il n'y aurait pas de tourisme possible, et, dépendant l'industrie hôtelière n'est que l'une des diverses industries dites touristiques. Les autres sont les transports ferroviaires, automobiles, aériens, maritimes et lacustres, les commerces de luxe, de mode, de souvenirs, de cartes illustrées, d'articles de sports, les agences et bureaux de voyages, etc. En ce qui concerne non plus le tourisme réceptif, mais le tourisme actif, nous avons en outre les associations de voyages et de vacances, les sociétés de clubs d'automobilisme et de tourisme aérien ou fluvial, comme certains groupements sportifs: clubs d'alpinisme, de ski, de golf, de tennis et autres qui nous fournissent de gros contingents de visiteurs. Nous le répétons du reste une fois de plus: l'industrie hôtelière ne peut conserver pour elle, en propre, qu'une infime partie des bénéfices du tourisme, qui vont avant tout aux fournisseurs de l'hôtellerie, y compris l'agriculture, aux constructeurs et installateurs, aux entreprises de transports, aux postes, télégraphes et téléphones, aux banques et ... au fisc!

Informations économiques

La Fabrique de conserves de Lenzbourg a réalisé en 1929 un bénéfice net de 950.886 francs, au lieu de 955.320 fr. l'année précédente. Elle distribuera de nouveau un dividende de 8%.



CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz



Garantol
das beste Mittel zur
Eier - Konservierung

Erhält Eier über ein Jahr
lang tadellos frisch. — Sicher,
einfach, sauber und spannend.
Kleinste Packung 50 Ch. Zu haben in Drogerien, Apotheken und Kolonialwarenhändlern.

Billard-Renovation
aller Systeme. Alle Zubehörden
Banden, Tuch, Kugeln, Stücke usw.
Prima Referenzen. Höflichst empfiehlt sich
F. Baeriswyl, Safenwil (Aargau)

Prix Frs. 3.75
ARAM
NOUVEAUTÉ
Le meilleur aiguiseoir
à couteaux ordinaires et inoxydables
ARAM donne un tranchant parfait sans user la lame.
Très pratique pour hôtels, pensions, restaurants. En vente dans les principaux magasins de coutellerie et quincaillerie.
Seuls fabricants:
Fab. Aram, Déparl. Aram — Genève.

BUCHANAN'S BLACK & WHITE WHISKY
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Placement de Musiciens.
Le Bureau Central de Placement de l'Union Syndicale Suisse des Artistes Musiciens, se basant sur ses relations avec la Direction de la S.S.H., offre ses services gratuits pour le placement de Musiciens et d'Orchestrés suisses, et étrangers (relations directes avec toutes les Fédérations européennes de musiciens). Les demandes doivent être adressées à l'Administration de l'USSDA. Binningen/Bâle

RIVINIUS
H. RIVINIUS & CO ZUERICH
Telephon Selinau 1570
SÄMTLICHE HOTELPAPIERE
PAPIERMACHE
Zahnstocher u. Mosser
CHALUMEAUX
Cotillon-Artikel

Dernier perfectionnement

Lavabo „SIMPLON“
le modèle idéal pour chambres d'hôtels
GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.
Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires :: Dallages Revêtements
Exposition permanente

Inserieren bringt Gewinn!

PRIMA SEIFEN
SPEZIALESEIFEN, WASCH-, FLECKEN u. PUTZMITTEL
Liefern vorbehalt

CHEMISCHE U. SEIFENFABRIK STALDEN (ENNETAL)